

LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

MARS 2021

N° 265

Presqu'île de charme



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60
www.ville-saintmandrier.fr
f Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer





| ÉDITO

Dimanche 21 février, notre commune a malheureusement été de nouveau la cible d'un acte incendiaire dans le vallon de la Renardière.

Pour la première fois nous venons de subir un incendie par vent d'Est et de surcroît au mois de février !

Il est vrai que les incendiaires étaient bien équipés car ils se sont aidés d'un mortier d'artificier déclenché depuis la route qui a instantanément mis le feu en contrebas du vallon.

Les pompiers engagés sur place avec 17 véhicules d'intervention et d'encadrement et près de 70 hommes ont pu circonscire le feu qui s'est approché d'un groupe d'habitations et du centre de vacances SNCF Vert Bois.

Grâce à l'intervention des élus et des Mandréens, rendus immédiatement sur place, les habitants proches du sinistre ont été rapidement avertis et la Police Municipale ainsi que les membres CCFF se sont déployés pour sécuriser les accès.

Les incendiaires ont été arrêtés grâce à la perspicacité et à l'engagement de Mandréens, témoins de la mise à feu, qui ont pu donner des informations précises, un couple allant même jusqu'à poursuivre les individus permettant ainsi leur arrestation quelques minutes après leur méfait.

Plus que jamais nous devons réfléchir aux moyens pour combattre ces actes car tous les incendies dont nous avons été victime ont été criminels.

Ces moyens résident dans le débroussaillage sélectif, par la commune et la Métropole, dans les zones forestières les plus sensibles, pour protéger notamment l'école de l'Orée du Bois et dans le respect de l'arrêté préfectoral par les particuliers car nous préférons une zone bien débroussaillée qu'une zone incendiée.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**



| NOS JOIES, NOS PEINES... |

BONJOUR LES BÉBÉS !

Charlie LEIGHTON 20/01/2021
Chloé PESQUET 02/02/2021

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Paul BAUDISSION 23/01/2021 93 ans
Jean-Pierre DOUB 30/01/2021 68 ans
Chantal de MASIN 05/02/2021 71 ans
Marie-Claire MARSY née PROUVOST 11/02/2021 75 ans
Joël BERTHON 11/02/2021 84 ans
Jean-Jacques GUÉRIN 14/02/2021 66 ans
Marie DELESALLE née DUTHOIT 16/02/2021 77 ans
Jeanne GIOT née COPPOLA 16/2/2021 95 ans
Gisèle COMBAZ née BERTRAND 16/02/2021 92 ans
Jeanne RAGUIN née BERTHET 17/02/2021 102 ans
Francis MARGUET 19/02/2021 88 ans
Georges VERGNAUD 20/01/2020 77 ans

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur
www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT
Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, associations, Patrick LECONTE
Photo de couverture : Dany ROUSSEAU
Impression : Imprimerie Joubert 06517 CARROS

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : viecite@ville-saintmandrier.fr

Défi ORTHOGRAPHE des écoliers mandréens

En lien avec l'exposition "Il était une fois mon école", qui, nous l'espérons, pourra bientôt être ouverte au public au domaine de l'Ermitage, et le "défi orthographe", réservé aux adultes dès que le contexte sanitaire le permettra, nous avons eu la joie de nous rendre à l'école élémentaire l'Orée du Bois, le vendredi 5 février.

Nous avons remis aux élèves de CE2/CM1 de Mme Florie CORTIZ et de CM1/CM2 de M. Zyed MEDDEB, des livres de littérature jeunesse, "Harry Potter, Les Maisons de Poudlard" et "Chair de Poule, Le Château de l'Horreur", en récompense de leur participation au défi orthographe destiné aux écoliers mandréens.

Ces livres de littérature jeunesse ont été choisis par les enseignants pour étayer les apprentissages dans le cadre de projets pluridisciplinaires et, plus particulièrement, autour de l'étude de la langue. Les élèves, très heureux et impatients de travailler avec leurs enseignants sur ces romans, ont remercié la municipalité et particulièrement Colette

Demierre et la Caisse des Écoles, pour le budget attribué à cette action culturelle, et Sylvie Becchino-Beaudouard, pour le choix des dictées. Ils leur ont confié des petits billets de remerciement qu'ils avaient préparés dans leur classe.

Rendez-vous est pris le jeudi 11 mars, à l'école élémentaire Louis Clément pour remettre leurs livres aux élèves des classes ayant aussi participé à ce défi orthographe. Les enseignants ont, eux aussi, choisi des livres qui leur permettront de travailler autour de projets de classe.

Colette **DEMIERRE**,
Adjointe au Maire chargée
des affaires scolaires
Vice-Présidente de la Caisse des Écoles

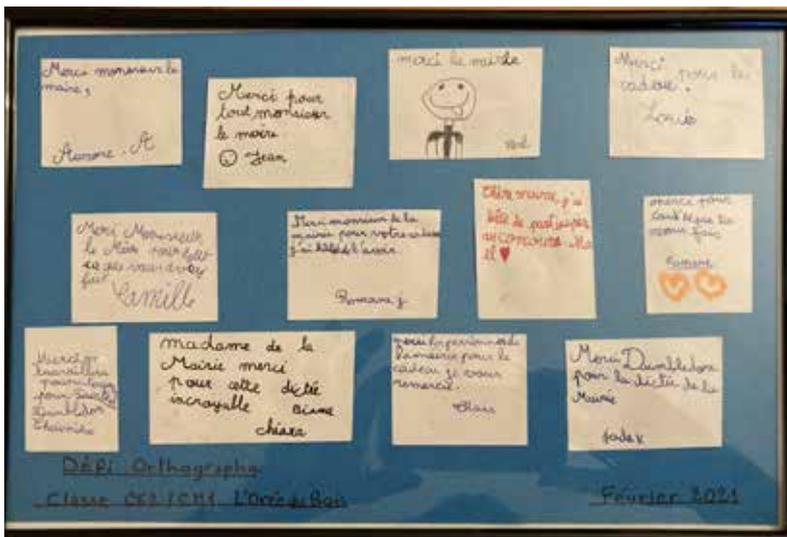
Et Sylvie **BECCHINO-BEAUDOARD**,
Conseillère Municipale déléguée au
Patrimoine Culturel



CE2/CM1 de Mme Florie CORTIZ et la Malle.



Orée du Bois



Découverte de la malle Harry Potter

TRAVAUX au domaine de l'Ermitage

Justine, la ponette, Estelle et François, les ânes, sont très heureux au Domaine de l'Ermitage.

La journée dans les vignes, pour désherber en toute sécurité, et le soir dans la belle étable construite par les employés municipaux. Depuis quelques jours, cette étable s'est agrandie d'une annexe pour que la paille et le foin y soient bien au sec.

Merci aux employés municipaux qui ont fabriqué avec professionnalisme cet abri pour les animaux.



Réparation de la serre qui avait brûlé le 29 juillet 2019. Pose des bâches sur la serre. Difficile travail réalisé par Michel Bruel et ses acolytes.

Aménagement du parking du Domaine (suite) : après la plantation de végétaux, pose d'une clôture et d'un nouveau portail par le Conservatoire du Littoral.



Le poulailler avait besoin de réparation. La poutre-maîtresse qui retient la toiture s'affaissait et menaçait de s'effondrer ce qui était très dangereux. Les employés municipaux l'ont changée, ce qui n'a pas été une mince affaire. Après avoir étayé, ils ont enlevé l'ancienne et énorme poutre qui était pourrie et ils en ont mis une nouvelle, plus sûre.



**MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE**

LE CRET : 35 M€ INSUFLÉS PAR LA RÉGION SUD

Le nouveau Contrat Régional d'Équilibre Territorial (CRET) a été signé en janvier 2021 entre les présidents de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Métropole TPM.

44 projets du territoire, engagés dans la transition énergétique, seront soutenus pour un montant de 35 M€ sur trois ans.

Plus d'infos sur www.metroletpm.fr



Caisse des ÉCOLES

ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES COTISANTS

Les élections des parents à la Caisse des Écoles, auront lieu le **jeudi 8 avril 2021**.

Six postes sont à pourvoir pour trois ans.
Candidatures à déposer avant le 22 mars 2021 au secrétariat de la Caisse des écoles (Mairie) ou par mail :

vcalone@ville-saintmandrier.fr

Pour tous renseignements : 04 94 11 24 56

ASSEMBLÉE GÉNÉRALES DES PARENTS D'ÉLÈVES COTISANTS

Jeudi 8 avril 2021 à 18 h 30
Foyer des Anciens - Rue Anatole France

Ordre du jour :

- Résultats des élections de parents et installation du nouveau Conseil d'Administration
- Bilan moral et d'activité
- Bilan financier
- Questions diverses

Colette **DEMIERRE**

Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires
Vice-Présidente de la Caisse des Écoles

Calendrier de collecte MARS et AVRIL 2021

MARS 2021						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL 2021						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		



● Semaines de collecte des déchets verts		● Semaines de collecte des encombrants	
○ Jours de non collecte	● Jours de collecte des bacs à couvercle jaune (papier et carton)	○ Jours de non collecte	● Jours de collecte des bacs à couvercle gris et sacs gris (bouteilles et flacons en plastique)
○ Jours de collecte des ordures ménagères			



GROUPAMA offre des MASQUES pour nos écoliers

La société GROUPAMA, sur la proposition de Madame Carine CADIERE native de notre village, nous a gentiment offert un lot important de masques à destination des enfants de la commune.

Ces masques, homologués et décorés, seront distribués à la rentrée scolaire dans les classes du primaire, au centre aéré et au restaurant scolaire.

Au nom de la commune, je remercie GROUPAMA et Carine de cette heureuse initiative en faveur de nos enfants.

Le Maire
Gilles **VINCENT**

Patrimoine CULTUREL

Il était une fois, une presque île...

La légende de Saint-Mandrier :

Il était une fois trois petites îles, bien mignonnes et bien gentilles qui faisaient trempette dans une mer de rêve, sous le regard protecteur et bonasse de Faron et de Coudon qui les surveillaient de là-bas, de l'autre côté de la rade.

Qu'elles étaient jolies ces petites îles couronnées de pins dans un festival de cigales ! Et comme elles sentaient bon le myrte et le lentisque, le ciste et le romarin, sous ce grand coquin de soleil qui faisaient perler la résine des pins !

Mais il y avait le vent... ce grand "maufatan" de Mistral, qui prenait plaisir à les élabousser avec les grandes vagues qu'il soulevait de la mer. Tant et si bien qu'un jour, elles prirent peur ces pauvrettes et qu'elles résolurent de se serrer bien fort, l'une contre l'autre, et de se tenir comme trois sœurs qui se donneraient la main en se cramponnant à la terre ferme, pour ne pas que le grand vent les emporte au loin, très loin, dans cette mer qui n'en finit pas, où elles risqueraient de perdre pied.

Et c'est ainsi que les siècles les ont figées dans cette position. Voilà pourquoi l'on parle maintenant de la presqu'île de Saint-Mandrier et de l'isthme qui la relie à la terre ferme.

Et le plus fort, c'est que c'est presque vrai...



HYPOTHÈSE SUR LA FORMATION DU SOL :

La presqu'île de Saint Mandrier resta une île jusque vers le milieu du XVII^{ème} siècle (l'île de Cépet). Deux autres îles comprenant la pointe du Marégau et l'actuel quartier de Saint Elme s'y rattachèrent lors de la formation de l'isthme des Sablettes (cf : « Saint Mandrier, son histoire, sa légende » François Jouglas).

Dès 1825, on découvre à quelques pas de La Seyne des traces d'Antiquité. A Tamaris, lorsque des dragages remuent les sables à 4 ou 5 mètres de profondeur, les pêcheurs ramènent toujours quelques fragments de poteries antiques dans leurs filets. Ces poteries prouvent que pendant la période gallo-romaine, l'isthme des Sablettes ne s'était pas encore fermé comme nous le voyons aujourd'hui. Les sables que les courants entraînent depuis des siècles, n'avaient pas complètement obstrué ce passage et les galères romaines qui faisaient le service de la poste comme les tartanes qui suivaient la côte, circulaient librement entre l'île de Cépet et la montagne de Sicié (N.-D du Mai).

La formation de l'isthme des Sablettes s'explique aisément si l'on observe que des courants de fond, venant de l'Est, apportent sur nos côtes de grandes quantités de sable. Ces apports finissent par obstruer des passages très larges et forment, à la longue, des langues de terres qui joignent le continent à des îles très avancées dans la mer.

Aujourd'hui, les ingénieurs hydrographes reconnaissent que l'isthme des Sablettes (comme celui de Giens) sont de formation moderne et que des amas de sable ou de gravier ont été transportés dans ces parages par les courants sous-marins qui règnent sur le littoral. D'ailleurs, il n'est pas rare de voir, par gros temps, la mer passer au-dessus de ces langues de terre à fleur d'eau.

Tant que le passage des Sablettes, fut largement ouvert, les sables entraînés par les courants allaient se perdre dans les immenses profondeurs de la base du cap Sicié. Mais dès que les fonds de cette partie de la rade

commencèrent à s'exhausser, la mer du large poussée par les vents du Sud, s'opposa à l'action des courants ; des monticules de sable commencèrent à émerger à l'Ouest puis à l'Est du détroit et continuèrent à se développer et à se rapprocher jusqu'au moment de leur jonction. Quand les courants qui tournoyaient dans la grande rade ne trouvèrent plus cette issue pour s'écouler, les sables se déposèrent sur les fonds du rivage les moins agités par la mer et la baie du Lazaret commença à se combler avec une grande rapidité.

En 1897, le Lazaret devint un vaste marécage. Puis, la mer comblée, les terres colmatées et assainies, on vit surgir le quartier de Tamaris où les jardins et les villas rivalisèrent de richesse et d'élégance.

Aujourd'hui, il n'existe plus aucune trace apparente des luttes du sable et de la mer. On ne peut plus voir la route que suivaient les galères romaines.

Bibliographie :

*Rémy Vidal - Archéologie du Var - Toulon - Chef Lieu d'arrondissement.

Origine et période Gallo-Romaine. 1897 (Archives départementales de Draguignan)

*Louis Baudoin : Histoire de La Seyne- (Six Fours : île de Cépet et Creux Saint Georges) -(1965)

Sylvie BECCHINO-BEAUDOARD
Conseillère Municipale déléguée
au Patrimoine Culturel

FINANCES

Le soutien aux **COMMERCES** de proximité

Tous les visiteurs qui nous ont fait l'honneur de "passer" par le stand "Info Mairie" lors du dernier forum des associations, ont pu s'informer sur les actions mises en place par la municipalité pour faire face et aider la population durant cette période de crise sanitaire.

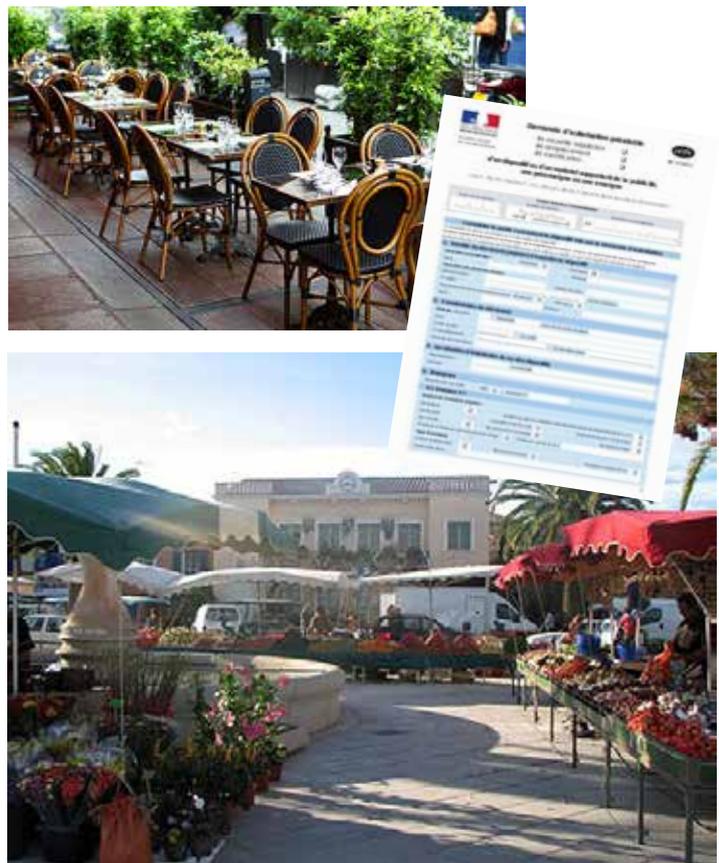
Lors d'un prochain numéro de notre journal Le Mandréen, nous vous donnerons, comme chaque année, des précisions sur la situation financière de la commune. Cependant, il nous est apparu opportun de porter à votre connaissance le soutien que nous avons voulu apporter à nos commerces de proximité par :

- L'exonération au titre des taxes perçues pour les enseignes commerciales et la publicité extérieure,
- L'exonération des redevances et droits d'occupation perçus au titre des étalages,
- L'exonération au titre des marchés.

Mise en place à compter de la mi-mars et jusqu'au 31/12/2020, les mesures ci-dessus ont été prorogées pour le 1^{er} trimestre 2021. Pour l'année 2020, et sur ces seules mesures, ceci correspond à un montant d'environ 28 000 euros.

De même, une liste de nos commerces détaillant leur offre adaptée à cette crise, est à disposition sur le site de la ville et ses réseaux sociaux. Ces informations font l'objet d'une mise à jour et d'un suivi réguliers. Nous espérons, même de façon modeste, avoir pu les aider en ces périodes difficiles.

Annie **ESPOSITO**
1^{ère} Adjointe au Maire
Chargée des Affaires financières et budgétaires



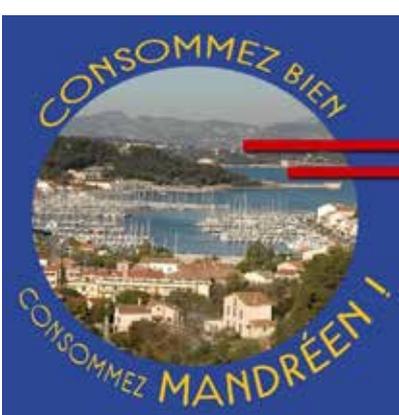
EMPLOI

Ils sont **OUVERTS** et vous proposent leurs produits en **LIVRAISON** ou **VENTE À EMPORTER...**

Dans le contexte actuel, il est essentiel d'accompagner les commerces de proximité pour leur permettre de maintenir leur activité pendant la crise.

C'est dans cette optique que la municipalité de Saint-Mandrier a décidé de publier, chaque semaine, via son site Internet et sa page Facebook, un tableau pour permettre aux commerçants et restaurateurs de la commune de faire connaître leurs nouveautés hebdomadaires et ainsi, développer leur communication en ligne.

Ça se passe ici :
www.ville-saintmandrier.fr/
Facebook : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer



Mandréennes, Mandréens **À VOS C.V.**



La municipalité recrute durant les vacances d'été au sein de ses différents services.

Conditions à remplir :

- Être âgé de + de 18 Ans
- Être scolarisé
- Être domicilié sur la commune de Saint-Mandrier-sur-Mer

Merci d'envoyer un Curriculum Vitae accompagné d'une lettre de motivation à :

Mairie de Saint-Mandrier
Place des résistants
83430 Saint Mandrier sur mer
Les dossiers sont à déposer avant le 15 avril 2021.

Laure **PICHARD**
Conseillère Municipale Déléguée
à l'Emploi et au Commerce

Le mot de l'opposition

Vous avez dit coup tordu ?

Le mot de l'opposition du mois de février n'a fait l'objet d'aucune « Quelques PRÉCISIONS » ou « Droit de réponse » du Maire dans le même bulletin mais d'une sorte de tribune, sur le même sujet, où il précise qu'il a « une certaine expérience des coups tordus ». Effectivement, nous n'en doutons pas comme le montre sa difficulté à respecter l'esprit et la lettre de la loi sur la presse. A chaque occasion comme preuve de sa main tendue, il vilipende les élus de La Vague mandréenne, comme l'attestent son article dans l'édition du 21 janvier 2021 de Var Matin et sa tribune sur le dernier conseil municipal.

D'après lui, les conseillers municipaux de la Vague n'auraient pas la volonté d'œuvrer pour l'intérêt général puisqu'ils seraient dans une posture d'obstruction systématique. C'est évidemment faux comme le montre d'ailleurs l'article de Michel Marin dans le même bulletin de février qui précise que sur 42 délibérations donnant lieu à vote, 35 ont été votées à l'unanimité (83%) donc avec les voix des élus de La Vague mandréenne qui se sont abstenus 6 fois dont 1 fois sur l'acceptation du projet Fliche en l'état et ont voté contre une demande de subvention irréaliste pour le projet.

Le fait que les élus de l'opposition aient voté contre, une seule fois, au cours du conseil municipal serait donc une obstruction systématique ! Il est vrai que dans une pseudo parodie du grand timonier, le maire, auto-proclamé expert des coups tordus, ne peut se satisfaire des 100% des votes des conseillers de sa liste. Que lors d'une délibération, les élus de la Vague demandent des précisions sur le sujet afin de voter en toute connaissance de cause, ouvrent une discussion et envisagent une voie alternative à celle proposée serait donc faire preuve d'obstruction systématique ? Peut-on sérieusement parler d'obstruction lorsque nos 5 voix contre 24 ne peuvent bloquer aucune décision ? Sauf à considérer qu'une demande de débat sur le projet Fliche est une obstruction qui lui permet de fermer sa soi-disant main tendue et rejeter sans ménagement la proposition de Nolwenn Montagny, architecte de métier de mettre ses compétences au service du projet et éviter ainsi un énième report de ce projet pour non-conformité à la loi.

Pour le maire, les élus de la Vague ne seraient donc plus les élus de l'opposition mais des élus de l'obstruction. En 2020, il disait pourtant ne jamais les avoir vus à Saint Mandrier, en 2021 c'est à la Mairie qu'on ne les verrait jamais... son cercle se rétrécit rapidement. Mais rassurons-le, nous sommes bien toujours là, profitant des heures de sortie jusqu'à 18h pour rencontrer et échanger avec d'autres Mandréens, qui, comme nous, souhaiteraient moins d'invectives et plus de concrétisation des promesses de campagne. Pour le moment, ce qu'ils voient fleurir, ce sont encore et toujours des projets immobiliers démesurés qui ne profitent en rien à leur qualité de vie.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre Calmet, Denis Clave, Philippe Dézéraud, Jean-Ronan Le Pen, Nolwenn Montagny

Le domaine de l'Ermitage vous propose une activité tout public de plein-air, « trouve mon galet » avec des indices déposés sur la page Facebook : Au Domaine de L'Ermitage- ST MANDRIER/mer !

De nombreux galets peints sont cachés un peu partout dans le domaine. A vous de les retrouver !

Le principe est simple : trouvez un des galets colorés et postez une photo indice de l'endroit où vous l'avez trouvé, sur la page Facebook du domaine !

Ensuite, deux choix s'offrent à vous :

Vous pouvez laisser le galet à la même place, ou bien le déplacer sur le domaine de l'Ermitage. Mais n'oubliez pas de poster une photo sur la page Facebook, en indiquant, vaguement, où vous l'avez caché !

Avec #Trouvemongalet# répandez la bonne humeur !



Pour cette action, le Domaine de l'Ermitage a été félicité par une lettre du Président de la Région SUD, PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR, Renaud Muselier, suite à un article de Var Matin paru le 5 janvier dernier.

"[...] C'est un bel et légitime hommage qui est rendu à l'organisation de l'activité de plein-air "Trouve ton galet" [...]. Votre talent, votre engagement contribuent incontestablement au rayonnement et au succès de l'ensemble de nos territoires de Provence Alpes Côte d'azur. Aussi, cette reconnaissance méritée de votre action se doit d'être saluée." Renaud Muselier

HORAIRES D'OUVERTURE :

Le domaine est ouvert le mercredi et le samedi de 10 h à midi et de 14 h 30 à 17 h 30.

ASSOCIATIONS - JEUNESSE - SPORTS

Saint-Mandrier à l'heure du **BAB EL RAID**

La ville de Saint Mandrier sera représentée en mai prochain durant l'édition n°6 du Bab El Raid par l'équipage n°136 "No Coincidence Team" constitué de Caroline STHAL-JACQUET (Saint-Mandrier) et Emmanuelle HURTAUD (Six-Fours-les-Plages).

Le Bab El Raid est atypique car il associe à la course automobile deux actions solidaires :

- « **La Green Day** » : chaque inscription contribue financièrement à l'achat de palmiers dattiers pour la plantation de la plus vaste palmeraie du Maroc ainsi qu'au financement des canaux d'irrigation associés. Les équipages plantent les palmiers achetés à chaque édition avec les agriculteurs locaux. Depuis le début de l'existence du raid en 2015 :

- Plus de 13 000 palmiers dattiers ont ainsi été plantés ;
- 650 citernes d'eau ont été achetées ;
- 290 m. linéaires de canaux ont été réalisés (début des travaux en 2018).

- « **La journée des dons** » : pendant la phase de préparation, les participants collectent des dons en nature pour une redistribution au Maroc encadrée par l'association "Cœur de Gazelles".

L'équipe d'Emmanuelle HURTAUD et de Caroline STHAL-JACQUET a décidé d'axer sa collecte sur des matériels de dessin pour les enfants (pincesaux, peintures, feutres, crayons de couleurs, gommes, cahiers de dessin, albums de coloriages, ciseaux, gommettes, paillettes etc.). La redistribution sera organisée sur une journée pendant l'événement.

Le projet a pris une ampleur inattendue localement. Ainsi, l'école publique Louis Clément de Saint-Mandrier et l'association No Coincidence Team, se sont engagées dans un partenariat visant à intégrer les enfants des classes de CM1 et CM2 à cette aventure dans l'objectif de les sensibiliser :

- A des thématiques environnementales (biodiversité et climat, réchauffement climatique, empreinte carbone etc.) ;
- A des notions de mécaniques (fonctionnement d'un moteur, présentation de l'histoire de la 2CV et reconnaissance des différents modèles, étude du cahier des charges d'une 2CV, concours de "mouse trap cars") ;
- A des notions de partage et d'actions solidaires.

Des rendez-vous d'un après-midi tous les mois, de janvier 2021 jusqu'au début du raid, sont d'ores et déjà programmés au sein de l'établissement scolaire grâce à l'action et au dynamisme de l'instituteur Philippe DULOM.

Un carnet de bord sera tenu par les enfants durant la course et un film d'animation sur le thème du réchauffement climatique sera monté au retour de l'aventure. Les enfants organiseront une collecte de dons en nature.

Vous pourrez suivre la No Coincidence Team via son site Internet www.nocoincidenceteam.com, sa page Facebook et sur Instagram (#Nocoincidenceteam).

La municipalité s'associe à ce Raid. Vous pouvez apporter vos dons à destination des enfants au foyer des anciens les samedis 13 et 20 mars 2021 de 9 h à 12 h (feutres, crayons de couleurs, crayons de papier, gommes, taille-crayons, scotch, ciseaux, peintures).

Merci de venir nombreux pour apporter vos dons.

Colette **DEMIERRE**
 Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires

Éléments fournis par Mme Caroline STHAL-JACQUET.



Bab El Raid édition 2020, journée des dons
 Crédit photo : Maienga (Exelia Group)



Vendredi 22/01/2021? Présentation du projet à la classe des CM1-CM2 de Philippe DULOM Ecole Louis CLEMENT
 Crédit photo : Caroline STHAL-JACQUET



Vendredi 05/02/2021, Blanquette à l'école Louis CLEMENT
 Crédit photo : Caroline STHAL-JACQUET

HORIZON VOILES

Notes de voyage 7

Le 19/7/2020

16 juillet, 11 h - Petit détour par les majestueuses îles Fariglioni au sud de Capri, puis nous déjeunons en traversant la baie de Naples, surveillés par le Vésuve sur Tribord.

Nous jetons l'ancre dans la baie de PROCIDA, devant le village multicolore des pêcheurs, au pied de la Citadelle.

Le village est escarpé, avec des ruelles en escaliers raides. Après un réapprovisionnement en vivres, nous dégustons une excellente bière locale sur la placette en hauteur face à la mer et le mouillage où nous attend MANGO TANGO, tirant doucement sur son ancre.

Richard PEAUDEVIGNE
 Skipper du MANGO TANGO

A suivre...



USSM BASKET

Challenge Jean Derrien

Tournoi 3c3



Après une année blanche suite aux désagréments connus par tous, l'USSM BASKET relance son tournoi 3c3 de Basket OPEN START FFBB 6^{ème} édition du Challenge Jean Derrien.

Il se déroulera le **dimanche 25 avril de 9 h 30 à 12 h 30** (selon les conditions sanitaires évidemment). Il reste le seul et unique tournoi 3c3 du Var et qualificatif pour les tournois finaux de la région PACA. Reconnus par tous les joueurs du Var et autres, nous sommes attendus et, nous aussi, nous les attendons avec impatience.

Si les conditions sanitaires ne permettent pas de gérer cet évènement, il sera reporté à une date ultérieure. La municipalité, le comité du Var, la Ligue PACA, la FFBB nous soutiennent et font en sorte que cet évènement se réalise.

Retrouvons-nous sur les terrains extérieurs du village dès 9 h 30 pour ce rendez-vous incontournable de la vie des tournois 3c3 en France.

Martial ANCELIN
 Président de l'USSM Basket

BOULOMANES

du Creux Saint Georges

Une nouvelle saison commence en espérant qu'elle soit meilleure que celle que nous venons de vivre en 2020. Aucune compétition ni concours estivaux, aucune festivité ou animation, crise sanitaire oblige !

L'année 2020 avait démarré sous les meilleurs auspices par des investissements dans des travaux de réfection du Club-house, de grands projets sportifs comme l'école d'initiation au jeu de boules mais malheureusement, avortés faute de confinement et de règles sanitaires.

Grace aux cotisations des membres et aux subventions municipales et TPM, nous avons pu dégager un bilan financier positif. Aussi pour compenser la déception de nos licenciés qui n'ont pu participer à des compétitions en 2020, les bénéfices réalisés sont utilisés pour diminuer le montant de la cotisation pour le renouvellement des licences et des cartes de membres pour 2021.

Souhaitons que la situation sanitaire s'améliore afin que nous puissions réaliser tous nos projets et, en particulier, l'école d'initiation et de perfectionnement au jeu de boules pour les jeunes ainsi que les concours de pétanque des estivales de l'été.

Bonne année, bonne santé à tous.

Alain RASAMISON
 Président des Boulomanes du
 Creux Saint-Georges



RECETTE de L'Ermitage

A l'occasion de Mardi-gras, nous vous proposons une recette de "pets de nonne", beignets soufflés réalisés avec de la pâte à choux.

Ingrédients :

- 75 g. de beurre
- 125 ml d'eau
- 125 ml de lait
- 150 g. de farine
- 30 g. de sucre
- 4 oeufs moyens
- Huile de friture
- Sucre glace



Faites chauffer dans une casserole l'eau, le lait, le beurre. Quand le mélange est bouillant, rajoutez la farine, en une seule fois, et le sucre. Mélangez bien pour obtenir une pâte très épaisse et formez une boule. La pâte doit bien se décoller des parois de la casserole. Coupez le feu.

Ajoutez les œufs un à un dans la pâte en la travaillant à chaque fois. Remuez bien.

Préparez un bain de friture. Quand il atteint 180°C, prélevez de la pâte avec une petite cuillère et plongez les petites boules de pâte dans l'huile. Laissez cuire en veillant à bien retourner vos beignets pour qu'ils soient colorés uniformément. Dès qu'ils sont bien dorés, retirez-les, déposez-les sur du papier absorbant et laissez-les refroidir un peu.

Saupoudrez de sucre glace et savourez encore tièdes.

SAINT-MANDRIER

s /mer

**PAR ARRÊTÉ PREFECTORAL
LE PORT DU MASQUE
EST TOUJOURS OBLIGATOIRE
SUR TOUT LE TERRITOIRE
DE LA COMMUNE**



VILLE DE

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60

Presqu'île de Charme...



Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

www.ville-saintmandrier.fr